

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le **mardi 7 novembre 2023 à 19 h**, à l'hôtel de ville, à la salle des délibérations du conseil sis au 2199, boulevard Sainte-Sophie, sous la présidence de Guy Lamothe, maire.

### PRÉSENCES

---

Le maire : Guy Lamothe

Les conseiller(ère)s :  
Jocelyne Coursol, district 1  
Martin Paquette, district 2  
Sébastien Forget, district 3  
Roxanne Guay, district 4  
Michel Maurice, district 5  
Gilles Bertrand, district 6

Formant le quorum du conseil municipal.

Est également présent :  
Matthieu Ledoux, CPA  
Directeur général et greffier-trésorier

### 2.2 DÉPÔT - ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE AU 30 SEPTEMBRE 2023

---

En vertu de l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, le directeur général et greffier-trésorier dépose les états financiers comparatifs de la Municipalité de Sainte-Sophie au 30 septembre 2023, dûment préparés par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, en date du 25 octobre 2023.

Véritable extrait du livre des délibérations  
Certifié conforme ce 8 novembre 2023



France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe